

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°9

23^e année · mercredi 26 février 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Des travailleurs ont été exposés à l'amiante durant les travaux de rénovation, toujours en cours, de l'école de Pâquis-Centre. Unia exige que les responsables rendent des comptes et menace de déposer une plainte pénale. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Amiante: stop au nouveau drame qui se profile!

Sylviane Herranz

Un tas de gravats. Un coup de balai. Des multitudes de fibres d'amiante qui se propagent dans les airs. Du désamiantage, sans confinement, et là encore, des fibres envahissent l'espace. À Genève, des ouvriers actifs sur le chantier d'une école ont tiré la sonnette d'alarme depuis des mois, sans effet. Le chantier s'est poursuivi. Le tas de gravats est toujours là. À Romont, de l'amiante a été découvert dans les faux plafonds d'un établissement scolaire, après plusieurs expertises n'ayant pas signalé le problème, et juste avant de gros travaux de rénovation (pages 3 et 9). L'été passé, à Lutry, des travailleurs ont scié et démolri des murs recouverts de crépis amiante dans une villa en rénovation. Sans masque. Sans combinaison. Sans confinement. Ces situations ne sont que la pointe de l'iceberg d'un scandale où le profit l'emporte sur la vie des gens, ouvriers ou élèves et employés d'établissements construits dans les années 1970.

Il y a tout juste 30 ans, le 1^{er} mars 1990, l'utilisation de l'amiante était totalement interdite en Suisse. Mais il aura fallu des années pour en arriver là. Depuis le début du siècle passé, la toxicité du produit était avérée. En 1939 déjà

la Caisse nationale suisse en cas d'accident, la Suva, reconnaissait l'asbestose comme une maladie professionnelle. Malgré ça, l'amiante, produit «miracle» par sa résistance au feu, à la corrosion ou encore au frottement, a été utilisé à large échelle dans les bâtiments, les garages (les garnitures de frein en contenaient), les usines ou encore chez les particuliers, sur les planches à repasser par exemple. Le profit n'a pas de prix. Ou alors celui des larmes. Car ce premier scandale de l'amiante se traduit aujourd'hui par des milliers de travailleurs, d'épouses, d'usagers de locaux publics qui, ayant été exposés à la fibre mortelle, développent un cancer de la plèvre, des poumons ou une autre maladie due à l'amiante. Ces dernières apparaissent entre 10 et 40 ans après l'inhalation. En Suisse, tous les ans, quelque 180 personnes développent un mésothéliome. Selon la Suva, l'amiante tue deux fois plus que tous les accidents de travail. En Europe, le décès de centaines de milliers de personnes est attendu ces prochaines années en raison de leur exposition à ce matériau avant son interdiction. ■

Aujourd'hui un nouveau drame se tisse. C'est celui de tous ces ouvriers travaillant sur des chantiers de rénovation ou de démolition d'immeubles contenant la fibre mortelle. Et de toutes

les personnes qui y ont été exposées passivement lors de tels travaux, ou simplement parce qu'elles ont fréquenté des lieux munis de faux plafonds, contenant des fibres très volatiles. Il est urgent de prendre des mesures drastiques. Une expertise amiante est obligatoire en cas de travaux sur des ouvrages datant d'avant 1990. Mais combien d'entrepreneurs, d'architectes et de propriétaires les réalisent vraiment? Et combien, lorsqu'ils le font, prennent des dispositions pour que la sécurité soit assurée? Tant à Genève, que dans la Glâne ou à Lutry, les faits démontrent la légèreté avec laquelle les risques encourus par les travailleurs sont pris en compte. Bien sûr, désamianter un immeuble coûte cher, très cher. Mais certains préfèrent économiser sur la santé et la vie des ouvriers qui le paieront encore plus cher dans une ou plusieurs décennies. Il faut cesser de se voiler la face. Des gardes-fous doivent être mis en place au plus vite par les autorités pour que ces agissements criminels cessent. C'est une question urgente de santé publique, porteuse de nouvelles tragédies. ■

PROFIL

Jessica Arpin, en équilibre entre les arts.

PAGE 2

CLIMAT



Les matières premières dans le viseur.

PAGE 6

PAPYRUS

Des papiers pour 2390 personnes.

PAGE 7

FAVOROL PAPAUX

Le choc à Treyvaux.

PAGE 9

EN ÉQUILIBRE ENTRE LES ARTS

Circassienne, Jessica Arpin a l'esprit aussi agile que le corps

Aline Andrey

Une acrobate qui voltige sur un vélo jaune Kunstrad. Une multilinguiste qui parle à l'envers. Une militante qui lance une pétition pour l'Amazonie. Une féministe qui aime rire avec les hommes. Difficile de circonscrire la circassienne qui joue sur les scènes et dans les rues du monde entier. Jessica Arpin est une équilibriste ambulante. Ses fils rouges: l'égalité, l'écologie, l'interculturalité. Autant de thèmes qu'elle incarne via son histoire, son corps, son art. Née au Brésil, elle a vécu ses premières années à la Nouvelle-Orléans, puis a grandi à Genève, où elle découvre le monde du cirque. A 18 ans, elle se spécialise dans le vélo acrobatique et le clown à Montréal. Deux disciplines où les filles sont rares. Depuis, Jessica Arpin arpente le monde, semi-nomade, proposant ses créations tragi-comiques, poétiques, drôles et acrobatiques. Le cirque devient son outil social. «Je n'ai pas envie de montrer la souffrance sur scène. Je suis si heureuse d'apporter un peu de rire et de douceur, comme lors de ma tournée au Congo, ou au Brésil où j'ai joué dans un hôpital. Dans celui-ci, les statistiques ont montré que le besoin de médicaments diminue quand des spectacles y sont proposés.»

INTERCULTURELLE

A 40 ans, elle vit à Barcelone avec son compagnon argentin et leur petite fille, dans une colocation d'artistes; revient dans son pied-à-terre familial de Chêne-Bougeries régulièrement; et passe une partie de ses étés dans un petit village italien. «Je me sens chez moi dans beaucoup d'endroits. Mais je dirais que je vis avant tout dans mon corps», résume-t-elle, avec un sourire éblouissant - malgré ses deux fausses dents, le métier n'étant pas sans risque. «Dans l'art clownesque, on joue avec nos faiblesses ou avec les contrastes. Pour ma part, en passant du sourire à un air méchant, ça fait rire», raconte Jessica Arpin, dont le visage d'ange ne doit pas être étranger à l'accueil chaleureux du public. Mais rien n'est jamais gagné. Lors de sa dernière tournée,

aux Emirats arabes unis, elle a joué, lors d'un festival de rue, son spectacle *Kalabazi* («acrobatie», en hindi) dans lequel une femme cherche à épouser quelqu'un, qu'importe le genre. «J'enlève un de mes souliers à talon et c'est un homme ou une femme de l'assistance qui doit l'essayer. Si au Brésil, il y a toujours au moins cinq personnes qui se précipitent et si, en Italie, il m'arrive de demander la permission aux dames d'emprunter leur compagnon - malheureusement la jalousie existe encore -, à Sharjah, l'un des Emirats, il m'est arrivé, une fois, d'essuyer un refus net. Ce n'était pas facile, mais j'ai continué mon spectacle sur mon vélo, en laissant de côté le scénario. A la fin, j'ai eu la magnifique surprise que des femmes viennent vers moi s'excuser.»

MULTILINGUE

Son approche interculturelle, Jessica Arpin la conjugue dans toutes les langues des pays visités. Sa mémoire et ses facilités linguistiques lui ont permis de jouer en japonais, en inuktitut (langue inuit), en hindi, en dialecte des Abruzzes... Dans certains spectacles, elle parle même une langue inédite. «Depuis petite, je m'amuse à lire à l'envers», dit-elle en donnant plusieurs exemples avec une rapidité épataante. Une capacité qu'elle déploie notamment dans la pièce pour enfants sur les genres *Tout à Verlan*.

Sens dessus dessous, l'artiste expérimente encore et toujours. En ce moment, elle s'astreint à une heure de répétition quotidienne d'antipodisme (jonglage avec les pieds) dans l'idée d'un prochain spectacle où elle jonglera avec des pizzas. Car c'est non seulement par les mots mais aussi par la cuisine que Jessica Arpin aime tendre les bras vers les autres.

Des histoires, la drôle d'oiselle en a plein ses tiroirs. Comme celle sur le pôle Nord qu'elle couve depuis son voyage en terre inuit il y a dix ans. «Avec les années, je deviens moins impatiente. Je vois que tout arrive au bon moment. J'apprends à ne pas forcer les choses, à avoir confiance. Je sème, certaines graines poussent, d'autres dorment encore...» explique l'adepte de

yoga. Pour exemple, son rêve de parcourir le fleuve São Francisco au Brésil, avec sa troupe de cinq artistes femmes, Garbuix («grabuge», en catalan), est en train de prendre forme au travers de rencontres qui ressemblent à d'étonnantes coups de pouce du destin.

AMAZONE

Si elle a une bonne étoile, Jessica Arpin a aussi l'art de rebondir. Quand elle s'est cassé le métatarsé, de fatigue, et alors qu'elle allaitait encore, elle a mis à profit son immobilisation pour agir face à la déforestation criminelle générée par la politique du nou-

veau président brésilien. «Je me sentais si démunie, si impuissante...» se souvient celle qui lance une pétition en ligne pour l'Amazonie demandant que le Conseil fédéral intervienne et démarre «un véritable changement d'attitude politique et économique». Un coup de tête pour celle qui milite généralement au travers de la culture. Mais, avec le décuplement des feux de forêt en été, le nombre de signatures explode pour atteindre plus de 15 000 parades. L'écologiste est invitée par la Chancellerie à déposer sa pétition en décembre dernier. Ce qu'elle fera sur son vélo - symbole par excellence

de mobilité douce - accompagnée par le chanteur brésilien Chico César. «Il y avait peu de monde, finalement. Mais voilà, c'était ma goutte d'eau», explique l'artiste qui, tel le colibri, fait sa part. La Confédération lui a répondu, poliment, en lui assurant aborder la question des incendies de forêt avec les pays concernés. Sans cacher sa déception, elle ajoute: «Je ne suis jamais allée en Amazonie et ne pense pas y aller. Mais j'ai besoin de savoir que les peuples indigènes, la faune, la flore peuvent y vivre en paix.» ■



Son vélo d'acrobate, Jessica Arpin en a fait un outil social.

CONGÉ PATERNITÉ, UNE ÉVOLUTION SOCIALE QUI FAIT ENCORE PEUR À CERTAINS PARTIS TRADITIONNELS !!!

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



«ON VA TRAVAILLER AVEC LA BOULE AU VENTRE»

A la suite de l'exposition à l'amiante des travailleurs sur le chantier de l'école de Pâquis-Centre à Genève, Unia exige que les responsables rendent des comptes et menace de déposer une plainte pénale



Visite du chantier le 14 février, convoquée par Unia, à laquelle ont participé des travailleurs et deux représentants de la Ville de Genève.



Sur ce mur, le carrelage a été retiré au marteau-piqueur, alors que des ouvriers travaillaient juste à côté, sans protection, notamment dans l'embrasure de la porte.

Textes Manon Todesco

Photos Thierry Porchet

Le scandale a éclaté dans la *Tribune de Genève* du 12 février. En rénovation depuis plus de deux ans, l'école genevoise de Pâquis-Centre a récemment fait la une de l'actualité après que des travailleurs de différents secteurs du bâtiment ont été exposés à de l'amiante sur le chantier. Que les matériaux, tels que la colle à carrelage, en contiennent n'est pas une surprise pour un établissement de cette époque. Le problème vient du processus de désamiantage, qui n'aurait pas respecté les protocoles habituels de sécurité. Mais aussi des alertes dénonçant ces dysfonctionnements, lancées par les travailleurs depuis des mois, auxquelles personne n'a réellement donné suite.

La réaction d'Unia ne s'est pas fait attendre. Mandaté par ces derniers pour les représenter, le syndicat a immédiatement exigé de la Ville de Genève, maître d'ouvrage, qu'elle lui mette à disposition une liste de documents, notamment les noms des entreprises et des salariés étant intervenus sur le chantier, la liste des décharges où les déchets ont été déposés ou encore les noms des transporteurs. Au total, il se raient une centaine à avoir œuvré sur les lieux depuis le début des travaux.

SITUATION SCANDALEUSE

Le 14 février, lors d'une réunion convoquée sur le chantier par Unia, à laquelle une quinzaine de travailleurs et deux représentants de la Ville de Genève ont participé, l'inquiétude était au rendez-vous. «Ce qui se passe ici est scandaleux, dénonce José Sebastiao, responsable du secteur à Unia Genève. Il va de soi que notre première demande est que tous les salariés subissent une expertise médicale par la Suva, et rapidement.» François Clément, membre de

la direction du secteur construction, a aussi fait le déplacement depuis Berne: «Ma présence signifie que la situation est grave. Il est urgent d'identifier qui a été exposé, ou pas, à l'amiante, et qu'un suivi soit mis en place sur le long terme, car les maladies liées à l'amiante peuvent se manifester quinze ans ou plus après l'exposition. Nous compsons sur les autorités et leur collaboration pour que l'on puisse faire correctement notre travail.» Et de s'adresser aux ouvriers: «Il faut rester prudents, mais ne céder pas à la panique non plus.»

INQUIÉTUDE ET COLÈRE

Sébastien Schmidt, de la Direction du patrimoine bâti (DPBA) de la Ville, a tenté d'apaiser les esprits. «Nous sommes solidaires et nous partageons votre point de vue: la priorité est la santé des travailleurs, pas le bâtiment. Cette situation est inacceptable et nous allons partager les informations en notre possession, il n'y a aucune volonté de notre part de vous les cacher, mais cela prend du temps.» Pour rappel, le chantier avait été suspendu deux jours début février, le temps que le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (Sabra) fasse les contrôles nécessaires. L'activité a repris ensuite, ce service, seule autorité compétente en la matière, ayant jugé que le risque était écarté.

Les ouvriers, remontés, improvisent une visite guidée du chantier. «On nous demande de reprendre le travail, mais les déchets amiantés n'ont toujours pas été évacués, le risque est à nos pieds», lance l'un d'eux. En effet, ici et là, des débris de carrelage remplis de colle amiantée sont au sol. «Nous sommes inquiets pour notre santé, mais nous sommes aussi en colère, car cela fait des mois que nous signalons les problèmes à la direction des travaux, photos à l'appui, et rien n'a bougé. Quand l'entreprise est venue désamianter les

fenêtres, on a reçu les poussières sur la tête alors que nous aurions dû être confinés.» Unia dénonce une «légèreté terrible» dans la gestion de cette affaire. Et un autre travailleur d'ajouter: «Quand nous avons demandé à Designlab-architecture (dl-a, la direction des travaux, ndlr) pourquoi il n'y avait pas eu un diagnostic amiante plus approfondi avant le démarrage du chantier, on nous a dit que, faute de moyens, il n'avait pas été possible d'aller au bout. C'est scandaleux!»

Maçons, électriciens, chauffagistes, serruriers ou métallurgistes continuent à nous exposer les dysfonctionnements: «On nous a dit de mettre les déchets des murs que nous avions cassés dans des poubelles normales... De même, quand ils sont venus désamianter, nous n'avons reçu aucune info, nous ne savions même pas qu'ils étaient là pour ça et, nous, on circulait autour, sans équipement spécial.» Le climat vire à la psychose. «J'étais en train de faire des carottages et l'entreprise Perrin est venue désamianter à deux mètres de moi avec un marteau-piqueur, sans nous évacuer.» «C'est aberrant, on bosse au milieu de tas de détritus boursrés d'amiante que les entreprises n'évacuent pas et, le soir, on ramène la poussière chez nous auprès de nos femmes et de nos gamins.»

MANQUEMENT GRAVE

Discrètement, un groupe de salariés nous glisse que la direction des travaux leur a demandé oralement de rester discrets sur le sujet. Un e-mail envoyé par l'architecte de dl-a, auquel nous avons eu accès, les prie «de ne pas communiquer sur cet événement». «Pour nous, reprennent les travailleurs, ils savent qu'il y avait des dysfonctionnements, mais ils n'ont pas voulu que cela s'ébruite.» Si c'est le cas, commente François Clément, il s'agit d'une mise en danger volontaire d'autrui. Et ce dernier de rappeler: «En présence d'amiante, un diagnostic complet doit être fait et des normes strictes doivent être établies dans un plan hygiène et sécurité.» En effet, des plans de confinement doivent être mis sur pied, le désamiantage doit être réalisé par des ouvriers spécialisés et les déchets évacués dans des sacs spéciaux. «Ces étapes n'ont pas toutes été respectées sur ce chantier. Il y a clairement eu un manquement grave à ces devoirs», reprend le syndicaliste.

ACTION EN JUSTICE

Quels sont les risques? François Clément est clair: «Des travailleurs ont été exposés à l'amiante. S'il y a eu contamination, ce qui reste à déterminer, le risque est énorme.» Une séance d'information convoquée par le Sabra et la Suva a eu lieu le 18 février pour répondre aux questions des salariés, en présence des entreprises. Pas convié, malgré sa demande, Unia s'y est invité tout de même. «C'était une réunion irréelle, lors de laquelle la direction des travaux a tenté de remettre la responsabilité sur les ouvriers, rapporte José Sebastiao. Et en plus de l'amiante, nous avons appris que ces derniers avaient aussi été exposés au plomb présent dans la peinture des fenêtres, des portes et des parois métalliques.» Le secrétaire syndical nous décrit une fin de séance émouvante: «Une entreprise d'électricité a annoncé qu'elle retirait ses travailleurs du chantier tant que la situation n'était pas claire, et un ouvrier est parti en pleurs.»

A l'heure où nous mettions sous presse, lundi, le suivi médical des salariés par la Suva était assuré. De même, d'après nos sources, il a été demandé que le désamiantage se fasse désormais dans les règles de l'art. «Il s'agit toujours de la même entreprise: comment peut-on encore leur accorder notre confiance?» s'interroge José Sebastiao. Enfin, aucun des documents réclamés par Unia n'avait encore été fourni. «Il y a un refus clair de collaborer.» Autre problème de taille: l'évacuation des détritus amiantés, insiste le responsable syndical: «Nous ne savons pas vers quelle décharge les déchets, contaminés selon les travailleurs, ont été envoyés, ni le nombre de personnes qui les ont manipulés. Il y a un énorme risque que toute la décharge soit contaminée.» Face à la gravité des faits et aux conséquences qu'elles pourraient engendrer, Unia n'exclut pas de faire une dénonciation pénale auprès du procureur. ■

Direction des travaux silencieuse

A en croire les ouvriers et leur syndicat, la direction des travaux, sous le nom de dl-a, aurait une grosse part de responsabilité dans l'affaire. Pourquoi n'a-t-elle pas réagi plus tôt et plus sérieusement aux alertes des salariés? Pourquoi n'a-t-elle pas fait remonter l'information à la Ville de Genève? Pourquoi a-t-elle demandé aux travailleurs de ne rien dire? Nous avons souhaité poser toutes ces questions au principal intéressé, qui nous a renvoyés au Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève, qui lui-même, s'est fendu d'une brève réponse par e-mail. «Dès qu'elle a eu connaissance des erreurs et des manquements commis par les entreprises, la Ville leur a fait part de son mécontentement et s'est chargée de leur rappeler les règles à respecter. Les recommandations du Sabra et de la Suva vont être suivies et appliquées à la lettre afin que les ouvriers puissent travailler sur ce chantier en toute confiance.» Le mystère reste entier! ■



Des gravats contenant de l'amiante sont encore présents sur le chantier.



L'amiante se loge partout, ici dans la colle du carrelage.

ET L'ÉCOLE DANS TOUT ÇA?

Si les travailleurs ont été les plus exposés aux risques de l'amiante, Unia se dit également très préoccupé par le cas des élèves de l'école et de leurs enseignants, installés dans un bâtiment juste à côté. «Toutes les colles à carrelage contiennent de l'amiante et, maintenant, nous savons qu'il y a aussi de la peinture au plomb, s'indigne José Sebastiao. Socialement, il y a un problème de taille!» Pour Pierre-Antoine Preti, responsable de la communication du Département de l'instruction publique, la transparence des autorités à ce sujet au sein de l'école aurait rassuré tout le monde. «La rentrée s'est passée sereinement, il n'y a pas de psychose généralisée. A ce stade, la gestion des choses se passe bien et le climat est bon. Une rencontre a également eu lieu la semaine dernière rassemblant l'équipe pédagogique, les représentants des parents d'élèves et les ingénieurs de la Ville. ■

Comment remplir la déclaration d'impôts?
Apprenez avec Unia!

Cours gratuits pour les membres d'Unia Transjurane

⇒ Avec formateurs-trices expérimenté-e-s
⇒ Pour apprendre et remplir la déclaration sur place

Déclaration jurassienne - 2 cours

Secrétariat Unia de Delémont (rue des Moulins 19)

- lundi 24 février 2020 - 19h-22h
- lundi 16 mars 2020 - 19h-22h

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition

Déclaration bernoise - 2 cours

Secrétariat Unia de St-Imier (rue Francillon 10)

- mardi 3 mars 2020 - 19h-22h30

Remplissage informatique sur "Tax-Me"
Connexion wi-fi à disposition

Secrétariat Unia de Moutier (rue Centrale 11)

- lundi 9 mars 2020 - 19h-22h

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition

Infos et inscriptions

- par téléphone au 0848 421 600
- par e-mail à declaration@unia.ch
- aux guichets de Unia Transjurane

Unia Transjurane - rue des Moulins 19 - 2800 Delémont T 0848 421 600 - www.unia.ch

Unia Région Neuchâtel
www.neuchatel.unia.ch



UNIA

Le Syndicat.

Assemblée générale du groupe tabac **Philip Morris Products**

**Samedi 21 mars 2020 à 18h
au Centre de Loisirs de Cortaillod**

INVITATION

Tous les salarié-e-s concerné-e-s sont cordialement invité-e-s ainsi que leurs conjoint-e-s, à participer à l'Assemblée générale de la branche tabac du Syndicat Unia, région Neuchâtel.

Ordre du jour

1. Accueil, salutations et présentation des invités
2. Approbation du procés-verbal de l'Assemblée générale 2019
3. Rapport d'activité du Comité syndical
4. Présentation et adoption des comptes du groupe Tabac Unia région Neuchâtel
5. Renouvellement du comité
6. Comment vivez-vous la transformation OPEN+?
7. Reconnaissance des jubilaires
8. Divers

Cette assemblée sera suivie d'un repas offert par la branche tabac Unia Neuchâtel.

Inscription: par mail derya.dursun@unia.ch ou auprès du comité syndical d'ici au **9 mars** (boîte aux lettres du comité au sous-sol production)

Nom et prénom:

Je participerai à l'assemblée oui non

Je prendrai part au repas oui non nb de personnes:

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT *Aldo Ferrari*

RÉDACTRICE EN CHEF *Sylviane Herranz*

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR *Nicolas Jacot*

JOURNALISTES
*Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme
Béguin*

COLLABORATEURS RÉGULIERS
*Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Suri*

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS *39 éditions par an*
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

A woman with long hair and glasses, wearing a blue lab coat and white gloves, is focused on working on a circuit board. She is using a small tool to assemble or repair the board. In the background, another person is also working at a workstation. The setting is a modern industrial or laboratory environment with a high ceiling and structural beams.

«L'INITIATIVE DE L'UDC PROVOQUERAIT UN TRÈS FORT DUMPING»

A Fribourg, une large coalition syndicale et de gauche s'engage contre le texte soumis au vote le 17 mai

Jérôme Béguin

A Fribourg, un comité cantonal syndical et de gauche s'est formé pour sonner la charge contre l'initiative de l'UDC soumise en votation le 17 mai prochain. «L'UDC parle de limitation de l'immigration, mais il s'agit bien dans les faits de résilier l'accord sur la libre circulation des personnes», a exposé le secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier, au cours d'une conférence de presse donnée jeudi dernier pour présenter la campagne du comité. Dite de limitation, l'initiative «Pour une immigration modérée» propose en effet ni plus ni moins que d'abroger, dans les douze mois suivant le vote, l'accord de libre

circulation entre la Suisse et l'Union européenne, en vigueur depuis 2002. Et, à l'avenir, aucun nouveau traité accordant un régime de libre circulation ne pourrait être conclu.

Pour le monde du travail, la première conséquence d'une approbation du projet UDC serait certainement un retour au statut de saisonnier ou un règlement proche. Ce statut, rappelle, interdisait le regroupement familial. «Les enfants vivaient aux galettes. Ils devaient rester cachés, s'ils étaient découverts, ils risquaient l'expulsion. Ma sœur a été amenée à accoucher à l'hôpital et, en sortant, elle a été expulsée pour dix ans», a témoigné Adamo Nicolo durant la conférence de presse. Président de la Colonie libre italienne

de Fribourg, ce retraité a travaillé 42 ans chez Antiglio, d'abord comme manœuvre saisonnier avant de finir contremaître maçon. Aujourd'hui naturalisé, il glissera un «non» décidé dans l'urne. Comme l'a souligné Armand Jaquier, le retour à ce régime cruel et honteux constituerait une atteinte aux droits humains: «La libre circulation est un droit fondamental de tous les êtres humains.»

VOLONTÉ DE DIVISER LES SALARIÉS

«La fin de la libre circulation signifierait aussi celle des mesures d'accompagnement», a poursuivi le responsable syndical. En 2018, 42 000 entreprises et 173 000 personnes ont ainsi été contrôlées en Suisse dans le cadre de

ce dispositif. Dans 24% des cas, les employeurs ont été reconnus responsables de dumping salarial. Sur le canton de Fribourg, plusieurs entreprises ont été prises la main dans le sac, certaines ont été obligées d'augmenter les salaires de leurs employés de plusieurs centaines de francs par mois, a expliqué Armand Jaquier. En outre, les mesures d'accompagnement facilitent l'extension des conventions collectives. «Ce serait la fin d'une certaine protection et une augmentation très forte du dumping. Tout simplement parce que l'économie fait venir les bras indépendamment des permis. Avec ou sans limitation, la migration suit la demande économique.» Et l'absence de cadre protecteur laisse la voie libre à l'exploitation et au travail au noir. «Il y a une volonté de diviser les salariés. Casser les droits, c'est pour avoir une concurrence qui se fasse sur le dos des salariés. Cette mécanique existe déjà, mais elle sera encore amplifiée.» Pour le secrétaire syndical, il faut, au contraire, «défendre les salaires suisses en Suisse et renforcer les mesures d'accompagnement». «On appartient à la classe

ouvrière non pas parce qu'on a un passeport ou une nationalité, mais parce qu'on travaille. L'UDC, elle, n'est pas un allié de la classe ouvrière, bien au contraire. Et si elle s'empare des enjeux écologiques et climatiques, c'est pour mieux cacher sa xénophobie», appuie Maxence Kolly, militant de Solidarités. Enfin, Grégoire Kubski, coprésident de la section gruérienne du Parti socialiste, fait le lien avec le Brexit: «Le même schéma se répète, on nous fait miroiter la possibilité de négocier à la carte, c'est un mensonge quand on voit la difficulté de conclure l'accord-cadre avec l'UE. Ce serait grave de rejoindre les rangs des isolationnistes européens. Nous avons besoin de main-d'œuvre et de recruter à l'étranger. L'initiative créerait un appauvrissement général et tout le monde serait perdant.»

Le comité, auquel participent également l'Union syndicale fribourgeoise, le SEV, Syndicom, le Centre Gauche PCS et Syna, a prévu de mener campagne en distribuant des tracts, notamment dans les entreprises, et en diffusant des informations sur les réseaux sociaux. ■



Ancien saisonnier, Adamo Nicolo a témoigné sur ce statut et sur l'interdiction du regroupement familial, obligeant femmes et enfants à vivre cachés.



Les différents représentants des organisations membres du comité, durant la conférence de presse de jeudi passé.

L'USS ET TRAVAIL.SUISSE LANCENT LA CAMPAGNE

Lundi, à l'heure du bouclage de ce numéro, l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse tenaient une conférence de presse commune pour dénoncer une initiative «hostile aux travailleurs». Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. ■

Nespresso: les inspections du travail interpellées

Après sa conférence de presse et son action devant la boutique de la marque à Lausanne, Unia continue la lutte pour que les horaires infernaux des salariés soient modifiés

Sylviane Herranz

«Les capsules sont recyclables, pas la santé des salariés!» Tel est le message inscrit sur les tracts distribués le 11 février dernier par Unia aux passants et aux clients de la boutique Nespresso, située à deux pas de la place Saint-François à Lausanne. Cette action suivait la conférence de presse d'Unia visant à dénoncer les conditions de travail délétères dans les usines Nespresso d'Orbe (VD), d'Avenches (VD) et de Romont (FR). Des conditions qui s'étaient aggravées depuis l'introduction des horaires en équipe de 4x8 en janvier 2019. Une situation attestée par un sondage dévoilé

par le syndicat (voir *L'ES* du 12 février). Unia va déposer des plaintes auprès des inspections du travail des cantons de Vaud et de Fribourg. Le syndicat demandera notamment à ce qu'elles analysent les dangers encourus en matière de santé et de sécurité par les travailleurs en raison de ces nouveaux horaires qui génèrent stress, fatigue et risques d'accident. Le 4x8 permet des semaines de 58 heures et des séries de neuf jours d'affilée, entrecoupées d'un seul jour de congé, atteignant 83 heures de travail, de jour, du soir et de nuit. Sollicité par la presse après cette action, Nespresso se dédouane en affirmant avoir mis en place le nouveau système avec les représentants des employés et

avoir pris des initiatives concrètes «autour de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des employés», des mesures qui auraient été «bien reçues et appréciées» par ces derniers. Ces affirmations sont réfutées par Unia qui se fonde sur les témoignages de plusieurs travailleurs. «Il est faux de dire que les représentants du personnel ont accepté le nouvel horaire, ils n'avaient pas le choix», souligne Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia. Quant aux prétenues initiatives prises fin janvier, ce ne serait que des compensations financières qui ne résolvent aucun des problèmes dus au 4x8.»

Par ailleurs, la direction de Nespresso a réagi auprès d'Unia le jour même de l'action, déçue que le syndicat ait sollicité les médias. Unia leur avait parlé, entre autres, de l'absence de réponse de l'entreprise sur ses revendications, soit le retour à un horaire moins nocif, l'analyse de la situation par l'Institut de santé au travail, le respect des libertés syndicales et la reconnaissance des délégués syndicaux. Le directeur opérationnel des trois sites prend prétexte de cette action médiatique pour couper court à toute discussion en rejetant les revendications. «Nous n'acceptons pas cette fin de non-recevoir et allons discuter de la suite à donner pour que les travailleurs soient entendus», annonce la syndicaliste. ■



Juste après leur rencontre avec les médias, les syndicalistes d'Unia ont tracté devant la boutique de Nespresso à Lausanne.

Vaudoise aréna: Unia saisit le Seco

Le syndicat critique le Service de l'emploi. Les communes actionnaires montent aussi au créneau

Aline Andrey

A la suite de la dénonciation des conditions de travail au Centre sportif de Malley (CSM) - qui gère la Vaudoise aréna - par plusieurs salariés, Unia sollicite le Secrétaire d'Etat à l'économie (Seco) pour qu'il intervienne. Dans un communiqué daté du 12 février, le syndicat indique lui demander de se prononcer sur la conformité au droit fédéral des pratiques du Service vaudois de l'emploi (SDE). Sa question principale, en substance: Est-il conforme que le SDE n'agisse concrètement que deux mois après la dénonciation des employés, et ne demande qu'un audit au vu des faits graves dénoncés? Pourquoi un contrôle n'a-t-il pas eu lieu sur place directement? Et y-a-t-il eu violation du secret de fonction lorsque le SDE a informé l'employeur du nombre de salariés signataires de la lettre reçue (11 sur 20)? Pour Unia, il convient donc de «clarifier le fonctionnement attendu des inspections du travail en cas de dénonciation par les salariés. Il en va du maintien du droit fondamental pour les travailleurs de faire reconnaître et corriger des entorses à la législation...» De surcroît, c'est par voie de presse que les employés ont appris qu'un audit serait réalisé. «Or, poursuit Unia, le SECO préconise "qu'un employeur, travailleurs

et organe d'exécution s'entendent sur la personne du spécialiste choisi et définissent clairement l'objet et l'étendue de l'expertise.» Le président du conseil d'administration devait organiser cet audit externe, alors qu'il est l'une des deux personnes mises en cause par la dénonciation des salariés. Le syndicat en conclut qu'il est ainsi juge et partie, «ce qui porte atteinte très fortement à la confiance des salariés à la fois dans le processus d'audit et dans la volonté réelle de l'employeur de trouver une solution durable au présent conflit». Une critique partagée par les trois communes actionnaires du CSM qui, deux jours après Unia, réagissaient et exigeaient que ce soit le vice-président du conseil d'administration qui mène l'audit et non le président. Les Villes de Lausanne, Prilly et Renens ont également demandé au conseil d'administration de tout mettre en œuvre pour établir les faits et déterminer, le cas échéant, les responsabilités dans le but de «ramener un climat de travail serein», indique leur communiqué. Les municipalités réclament encore des administrateurs qu'ils s'assurent immédiatement du respect de la Loi sur le travail, qu'ils corrigent les éléments qui devraient l'être et règlent les aspects financiers touchant les collaborateurs, en lien notamment avec le travail de nuit. ■

Le négoce des matières premières dans le viseur

Des militants d'Extinction Rebellion ont mené simultanément quatre actions à l'encontre d'entreprises actives dans le commerce des matières premières. Reportage à Lausanne

Sonya Merroud

Opérations coup de poing menées le 17 février par des activistes d'Extinction Rebellion (XR). Le groupe écologiste a occupé simultanément les bureaux de quatre sociétés spécialisées dans le *trading*, à savoir Vitol, Cargill et Mercuria, à Genève, et Ifchor, à Lausanne. Dans la capitale vaudoise, une soixantaine de militants ont investi les locaux de l'entreprise et manifesté devant l'immeuble abritant les abribat. Dans le calme, les militants ont pénétré dans l'espace d'Ifchor, déployé leurs banderoles et expliqué les raisons de leur venue sous le regard absurde et réprobateur des employés. Pour éviter tout risque de faire, le lieu d'intervention n'a été connu qu'à la dernière minute. «Nous nous mesurons à Goliath», a lancé Sonja, la porte-parole du jour, dénonçant les «destructions du vivant» occasionnées par le négoce des matières premières et le rôle de la Suisse, une des principales plaques tournantes dans ce commerce. La jeune femme a qualifié de



Les militants écologistes ont occupé pacifiquement les bureaux de l'entreprise Ifchor à Lausanne, accusée d'écocide.



La «brigade azur» symbolisait, devant l'immeuble abritant les locaux de la société incriminée, la mort des océans et la tristesse des humains...

«désastre absolu» pour la planète ces activités, fustigeant des méthodes d'extraction de plus en plus invasives, la recherche et l'exploitation incessante de nouveaux gisements ou encore la déforestation massive à la faveur de cultures intensives. Et les conséquences de ce business: anéantissement d'écosystèmes, pollution de l'air et des cours d'eau, paupérisation ou encore injustices sociales. «Plusieurs sociétés fédèrent notre ire. Ifchor est en une partie d'autres. Ici, on vise en particulier le transport de pétrole via des supertankers hyperpolluants», a déclaré la militante soulignant au passage «l'opacité» entourant ce secteur comptant, selon un tract d'XR, plus de 500 entreprises en Suisse. «Notre pays gère 11% de la flotte maritime mondiale alors qu'il n'a pas d'accès à la mer. C'est la mort de nos mers sans oublier l'impact sur la santé de ce type de transport: 60000 décès présumés par an rien que dans l'Union européenne.» Et le groupe d'interroger la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, sur la responsabilité des compagnies actives

dans le *trading* des matières premières. «Madame, du courage, reconnaisez leurs crimes, reconnaisez que vous les autorisez, reconnaisez l'écocide, car notre pays n'est qu'une gigantesque scène du crime.» **JETEZ VOS PORTABLES...** De leur côté, les travailleurs d'Ifchor ont exigé le départ immédiat des militants. «Vous trouvez normal de venir comme ça chez nous qui travaillons? Dégagez!» a intimé un des représentants de la société, refusant tout dialogue avec les membres d'XR. Et balayant en bloc les critiques énoncées: «Vous ignorez ce que nous faisons ici», a-t-il ajouté. Interrogé en aparté sur la nature des activités d'Ifchor, l'homme n'a toutefois pas souhaité répondre à nos questions. Même attitude fermée de ses collaborateurs, aucun n'acceptant de s'exprimer. Le seul échange aura porté sur quelques piques lancées par le personnel aux écologistes, ironisant sur l'usage de téléphones portables... «Jetez vos portables. Ils nécessitent des matières premières», a lancé une em-

ployée excédée... Un activiste a ensuite lu l'acte d'accusation prononcé à l'encontre d'Ifchor dénonçant un «écocide volontaire et une violation des droits humains», ayant que n'arrivent les forces de l'ordre. Celui-ci leur a alors demandé de «procéder à la saisie de preuves qui serviront lors du procès de l'entreprise...». L'action chez Ifchor s'est terminée sans accroc par le départ des écologistes, la police s'étant engagée à ne relever aucune identité. Elle aura aussi été marquée à l'extérieur par des prises de parole et la présence d'une «brigade azur». Composée d'une dizaine de militants costumés dont un déguisé en goutte d'eau, cette dernière a déambulé en silence devant le bâtiment d'Ifchor. «Elle symbolise la mort des océans et la tristesse des humains», a expliqué Sonja. Les activistes ont ensuite poursuivi leur lutte pacifique à Vevey, défilant devant la multinationale Nestlé... ■

NATHALIE, 40 ANS Je suis venue en observatrice. J'hésite encore à m'engager plus avant dans le mouvement, car ma notion de la non-violence peut diverger de celle d'XR. Je me considère comme très pacifique. Et j'agis déjà dans mon travail à la recherche de solutions. Mais la pression fait sur le public est importante. Et à chacun de trouver sa place.

PAULINE, 20 ANS Je participe à XR depuis le début. J'espère que les lignes bougeront. La situation se révèle de plus en plus critique alors que l'alerte a déjà été donnée depuis des décennies. J'accepte que le mouvement sorte du cadre légal. On ne peut pas changer le système de l'intérieur. Nicolas Hulot a échoué. L'Etat protège le capital. Le communisme n'était de son côté qu'un capitalisme d'Etat. Je m'inscris dans la mouvance anarchiste, sans pouvoir, sans domination, pour l'abolition de l'Etat au profit de l'avènement d'une société libertaire écologique.

SAMUEL, 40 ANS Ifchor est une cible parfaite même s'il y en a plein d'autres. Je suis choqué par cette convivence entre l'Etat et le privé - le premier lui déroulant le tapis rouge -, par la puissance des lobbys pour retarder, enrayer le processus démocratique... Alors qu'on se trouve au pied du mur. L'affondrement est en cours. On prend des risques juridiquement, mais c'est acceptable quand on met l'environnement dans la balance. Cette action a été motivante et excitante.

FRAN, 53 ANS Je suis engagée depuis longtemps dans les questions environnementales. Je suis fière d'avoir participé à l'action. Il nous faut agir. Vive Greta et tous les autres! ■

TÉMOIGNAGES | ILS Y ÉTAIENT...

mercredi 26 février 2020 | N° 9

Papyrus: des papiers pour 2390 personnes

Les autorités genevoises ont présenté le bilan final de l'expérience pilote de régularisation de travailleurs sans statut légal débutée en 2017



Il y a tout juste trois ans, le 28 février 2017, plus de 2000 personnes sans statut légal avaient afflué à la première séance de présentation de l'opération Papyrus organisée par des associations de soutien aux sans-papiers et des syndicats dans la salle du Palladium à Genève.

Jérôme Bégin

Les doutes que nous pouvions formuler se sont dissipés. C'est un succès. Une victoire du droit. C'est en ces termes que le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia présente l'opération Papyrus. Vendredi dernier, trois ans jour pour jour après son lancement, les autorités du bout du lac ont livré devant les médias un bilan final, ainsi qu'une évaluation universitaire de ce dispositif de régularisation de travailleurs sans statut légal qui avait pris fin en décembre 2018.

Au total, sur les 3380 individus concernés par l'expérience pilote, 2390 personnes ont obtenu un permis de séjour. On dénombre surtout des familles (437), des parents (676) et des enfants (727). 744 dossiers sont encore en



Interdits de centre commercial après leur action anti-Black Friday

Une quarantaine de militants ont été bannis de Fribourg Centre pour trois ans, et une plainte pénale a été déposée contre eux

Manon Todesco

Petit retour à la fin de l'année passée. Le 29 novembre, à l'occasion du Black Friday, des actions ont eu lieu dans toute la Suisse pour dénoncer l'impact écologique désastreux de cette journée de consommation massive. A Fribourg notamment, des manifestants des collectifs Grève du climat et Extinction Rebellion avaient réalisé un *sit-in* devant l'entrée principale du centre commercial Fribourg Centre, accompagné d'une performance théâtrale.

A la suite de cela, une quarantaine de militants se sont vu notifier, pour une durée de trente-six mois, une interdiction de pénétrer dans l'ensemble du complexe Fribourg Centre, comprenant non seulement des magasins mais aussi un cinéma multiplex, des restaurants et des pharmacies. Par ailleurs, l'association des commerçants du lieu ainsi que son propriétaire, la Caisse de pension du canton de Zurich, ont déposé une plainte pénale pour contrainte.

Une répression vivement dénoncée par une large alliance de collectifs, de partis et d'élus lors d'une conférence de presse le 14 février, suivie d'un rassemblement de protestation en fin de semaine dernière suivi par une centaine de personnes. «Des dizaines de milliers

tous qui s'engagent bénévolement et pacifiquement pour lancer l'alerte sur l'urgence climatique en cours et pointer du doigt la responsabilité de certains acteurs économiques sont aujourd'hui sanctionnés, dénoncent leur communauté de presse. A une restriction de leur liberté de circuler au centre-ville et une privation de l'offre culturelle cinématographique, s'ajoute la menace de coûteuses procédures judiciaires, ainsi que de peines civiles et/ou pénales.» Pour l'alliance, qui réunit, outre la Grève du climat et Extinction Rebellion, Solidarités, des féministes, Attac ou encore les Jeunes socialistes et les Jeunes POP, cette répression vise à «intimider et décourager ces militants, alors que leurs revendications sont chaque jour plus urgentes», à l'image des récents procès ou des violences policières qui ont touché des activistes du climat ou encore de la cause féministe et celle des droits des migrants.

Partant, ils demandent la levée de toutes les sanctions et plaintes pénales contre les personnes ayant participé au *sit-in* du 29 novembre, mais aussi la prise en compte par les pouvoirs politiques et économiques fribourgeois des revendications de ces mouvements, à savoir la mise sur pied de mesures drastiques et immédiates à même de stopper le réchauffement climatique. ■

té, mais l'une d'elles les a résolus et a retrouvé un travail. Cette population a été habituée à vivre sans l'Etat et ne va pas massivement faire appel», a expliqué l'un des auteurs de l'évaluation, Giovanni Ferri-Luzzi, professeur à l'Université de Genève et à la HES-SO.

DE L'OPÉRATION À LA PRATIQUE PAPYRUS Pour la suite? «Il n'est pas prévu de renouveler l'opération», a dit Mauro Poggia. Au cas par cas, si les situations se prêtent à la régularisation selon les critères énoncés, elles seront soumises au SEM. «Nous continuons à déposer des dossiers répondant aux conditions Papyrus, une septantaine en 2019», a expliqué Marianne Halle du Centre de contact Suisses-immigrés. «Nous possédons désormais l'expérience et nous conservons le dispositif. L'opération Papyrus se transforme en habitudes Papyrus», a résumé le conseiller d'Etat Thierry Apotholoz. Le Gouvernement genevois attend maintenant le rapport du Conseil fédéral sur le postulat adopté par le Parlement «Pour un examen global de la problématique des sans-papiers en Suisse». D'après Corinne Geuggis, cheffe de section au SEM et qui a supervisé le traitement des dossiers Papyrus, les enseignements de l'opération genevoise devraient être partie intégrante de ce rapport attendu avant la fin de l'année. ■

«JE PEUX DÉSORMAIS REGARDER LES AUTRES DANS LES YEUX»

L'opération Papyrus n'aurait pas été possible sans l'engagement du Collectif de soutien aux sans-papiers composé d'associations et de syndicats dont Unia. Ces associations et ces syndicats ont organisé une vingtaine de séances d'information et assuré plus de 2230 heures de conseils. Ils ont déposé 1264 dossiers représentant 1931 personnes, soit les deux tiers des demandes. Le conseiller d'Etat Mauro Poggia a salué le «travail immense» effectué, qui a allégé «considérablement» la tâche de l'administration. Les syndicats sont, en outre, intervenus pour obtenir les arrêtés de salaires dus.

Dans un communiqué, le collectif a tiré un bilan «très positif» de Papyrus. En premier lieu au nom des concernés. «Les personnes regularisées peuvent désormais construire leur avenir à Genève sereinement», s'est félicitée Marianne Halle du Centre de contact Suisses-immigrés et représentante du collectif assistant à la conférence de presse. «Une dame m'a dit sa satisfaction de pouvoir conclure un abonnement de téléphone. Plus important, ces personnes sont libres d'entreprendre des formations, l'une d'elles a ainsi commencé des études de médecine. La possibilité leur est désormais ouverte de retourner au pays pour revoir leur famille. Elles peuvent conclure un bail et contacter la police lorsqu'elles sont victimes d'un délit. «Maintenant je peux regarder les autres dans les yeux», m'a dit une femme.»

Parmi les éléments positifs, le collectif cite la procédure simplifiée, la possibilité de se passer du soutien de l'employeur ou encore la prise de conscience de ces derniers dans l'économie domestique quant à leurs obligations. «Avec la publicité autour de l'opération, de très nombreuses personnes nous ont contactés et ça nous a aussi permis de faire la lumière sur diverses formes d'abus dont elles étaient victimes et de leur venir en aide.» Les associations et les syndicats regrettent de ne pas avoir pu engager la procédure Papyrus pour certaines personnes parfois bien intégrées en raison des critères stricts, excluant par exemple le domaine de l'asile, et d'avoir dû déconseiller de poser des demandes. «On a vu des avocats qui ont exploité cette déresse et ont déposé des dossiers en exposant les personnes à un risque de renvoi», a déploré Marianne Halle. Les refus étant assortis d'une décision d'expulsion. La problématique n'est pas refermée, quelque 10 000 sans-papiers vivraient à Genève, et le collectif plaide pour le maintien du dispositif, en espérant que cette expérience donne confiance à d'autres cantons pour faire sortir de la clandestinité ces travailleurs et leurs familles. ■



Nicolas, au premier plan, avant son entrée dans la salle d'audience. Il est le premier activiste du climat jugé pour avoir apposé une main rouge, sur une façade de Credit Suisse. Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées sur le coup de midi pour lui apporter leur soutien.

REMY GARNIER / NEIL LABORDE

8 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

«On ne lâche rien!» Le mouvement de la Grève des femmes qui a mobilisé plus d'un demi-million de personnes le 14 juin 2019 se poursuit en 2020. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, de nombreuses activités auront lieu en Suisse romande. Voici une liste non-exhaustive des actions mises sur pied par les collectifs de la Grève des femmes. Les autres sont à découvrir sur les sites internet ou facebook des organisatrices.

ACTIVITÉS ET ACTIONS EN SUISSE ROMANDE

GENÈVE

Dimanche 8 mars

Dès 9h Matinée de luttes à la place des Grottes. Actions syndicales sur le temps de travail et le salaire minimum, performances féministes, exposition sur le «centre femmes» existant là dans les années 1970, prises de parole et contact radio avec des féministes en lutte au niveau international, brunch solidaire. Hommes solidaires bienvenus pour soutenir l'organisation.

Dès 10h Rassemblement et café/croissant sur la rotonde devant les HUG, en soutien à toutes les personnes, majoritairement des femmes, qui travaillent le dimanche dans les secteurs de la santé et du social.

Dès 13h30 Grande manifestation féministe «Reprendons notre temps». Rendez-vous au parc des Crosettes. Chorégraphie anti-violences «Violador en tu camino», actions intersyndicales des nettoyeuses et femmes de chambre devant divers lieux de travail du dimanche. Arrivée au Jardin anglais.

LAUSANNE

Samedi 7 mars

23h30 Rassemblement à la Place de la Riponne et lancement de la grève féministe.

Dimanche 8 mars

Dès 11h Garde d'enfants proposée.

Infos: garde.enfants.8M2020@gmail.com

12h Rassemblement à la place de la Riponne, stands et ateliers à disposition.

13h Prises de parole du collectif.

14h Lecture de l'appel national à la grève du 8 mars.

14h30 Départ en manifestation depuis la Riponne.

15h15 Rassemblement avec des collectifs régionaux à la gare de Lausanne.

15h24 Chorégraphie collective féministe «Violador en tu camino».

16h Suite de la manifestation et retour à la Riponne.

17h Fin de la manifestation, musique, chants, projection des messages et vidéos des mobilisations internationales du jour.

facebook.com/events/2240372702930618

VEVEY

Dimanche 8 mars

Dès 10h30 Place du Marché: atelier pancartes. Prenez des vieux cartons, de la peinture, des paillettes pour peindre tes revendi-



cations. Prise de parole et lecture de l'appel à la grève.

Dès 12h Brunch participatif. Apportez un casse-croûte et pour éviter les déchets, des services et une assiette.

14h Départ collectif en train pour Lausanne.

facebook.com/events/2588201028090923

Fribourg

Dimanche 8 mars

14h à 16h Journée internationale pour les Droits et Libertés des femmes, parc du Domino.

facebook.com/grevefeministecoordinationfribourg

Neuchâtel

Dimanche 8 mars

13h à 17h30 Place du Port 4 (dans la cour du collège de la Promenade).

Dès 13h Chants, prises de parole, animations, nourriture.

13h15 Au feu le patriarcat! Installation d'un brasero pour y jeter des bouts de papier sur lequel on inscrira tout ce que nous combattions: viols, violences, harcèlement, inégalités, irrespect...

14h Davantage de temps et d'argent. Pour les femmes, le travail continue le dimanche. Lecture de l'appel national «Le 8 mars 2020 ne lâche rien!»

14h30 En direct avec des femmes en lutte ailleurs dans le monde! La Marche mondiale des femmes lance sa 5^e action planétaire.

15h24 A nos sœurs assassinées, solidarité internationale pour la liberté. Flash mob partout en Suisse, à Neuchâtel aussi!

Dès 16h Les grands-mères à l'honneur. Une 13^e rente AVS, c'est la moindre! Contes, jeux, dessins.

Dès 16h30 Fondue de l'égalité moitié-moitié préparée sur place!

Bienne

Dimanche 8 mars

13h Place de la Gare (Collectif GF).

Dès 18h30 Film podium Jeune Femme.

Feu, Danse, flash mob, tambours, musique, discours, chœur, ateliers de bricolages.

Venez avec votre linge, votre aspirateur, la serpillière, le seau, le balais, les casseroles ou tout autre chose qui fait partie du travail du care. Que ce soit visible!

facebook.com/events/639694526805713

Porrentruy

Dimanche 8 mars

14h20 Rendez-vous à la place de la Gare de Porrentruy, défilé pour les droits de la femme.

15h24 Flash mob «Le violeur c'est toi», lecture de l'appel, témoignage, revendications pour le respect des droits des femmes, temps d'échanges et de discussions. Vêtue de violet et prends une tasse et une bougie.

facebook.com/events/178039750273130

Valais

Lundi 2 mars

Sion: **18h** Projection du film *Une mère incroyable* au cinéma Capitole.

Vendredi 6 mars

Le Châble: **19h** Table ronde Femmes et Alpinisme, entrée libre.

Dimanche 8 mars

Anzère: **8h30** Remontées mécaniques: opération ski en violet.

10h Place du village, création de bonnes-femmes de neige revendicatrices.

12h Pique-nique canadien, vin chaud, gâteaux offerts par le collectif.

14h Lecture de l'appel du 8 mars et chorale vintage.

15h24 Feu de joie pour brûler le virilacat.

facebook.com/collectifemmesvalais

Plus d'informations sous: grevefeministe2019.ch et sur facebook.com/pg/grevefeministe/events

AGENDA UNIA

Fribourg & Vaud

DÉCLARATION D'IMPÔT

Forte d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôt.

La formule est simple:

• Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.

• Nous vous donnons un rendez-vous pour l'endroit de votre choix.

• NOUVEAU: Nous remplissons aussi votre déclaration par correspondance.

Prendre rendez-vous au 077 494 70 51 pour les lieux et dates ci-dessous. Téléphone les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

GRANGES-PACCOT

Café du Lavapesso, rte de la Chenevière 3: les vendredis 14, 21 et 28 février et les 6 et 13 mars.

Fribourg

Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15: les samedis matin 29 février et les 7 et 14 mars. Les samedis après-midi 29 février et 14 mars.

Vaudens

Café de la Gare: les mardis 3, 10 et 17 mars.

Lausanne

CPO, chemin du Beau-Rivage 2.

Prix:

Feuille simple / locataire / maximum 5 titres:

Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr.**

Feuille propriétaire / locataire dès 6 titres:

Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr.**

**sur présentation de la carte de membre

ESTAVAYER-LE-LAC

Changement de lieu et de jour pour la permanence

A la suite de la fermeture du Café de la Gare, la permanence syndicale d'Estavayer-le-Lac aura dorénavant lieu au Buffet de la Gare, situé juste de l'autre côté de la route. Le jour de la permanence est lui aussi modifié : elle aura lieu le 1^{er} jeudi du mois de 17h à 19h, ceci à partir du jeudi 5 mars.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôt.

Merci de vous référer à ce qui suit:

LE LOCLE

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat le jeudi 27 février de 13h30 à 18h30 et le vendredi 13 mars de 13h30 à 18h30.

VAL-DE-TRAVERS

Vous êtes prié de passer au secrétariat de Fleuri le vendredi matin de 9h30 à 12h auprès de Brigitte Vermot munie de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Prendre rendez-vous à l'Union Ouvrière par téléphone, au 032 913 45 48.

NEUCHÂTEL

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat. Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi jusqu'au 31 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu uniquement aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations et nous ne remplirons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

Attention: Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôt nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

L'ÉCOLOGIE SUR GRAND ÉCRAN

Pour sa 15^e édition, le Festival du

Film Vert propose une cinquantaine de films traitant de l'environnement au travers de thèmes tels que l'alimentation, l'industrie, l'extraction minière, la numérisation,

mais aussi le retour à la nature et les luttes pour la sauver, aux niveaux local et international. Du 29 février au

15 avril, dans plus de 80 sites en Suisse romande, en France voisine et au Tessin, des documentaires engagés seront projetés dans des cinémas et ailleurs.

Soit 330 séances accompagnées souvent de discussions avec des spécialistes et des acteurs de la transition écologique. Un film sera visible partout: *La bataille du libre* réalisé par Philippe Borrel.

Avec une question essentielle: «Désormais l'informatique est au cœur de presque toutes les activités humaines. A-t-elle contribué à faire de nous des citoyens plus autonomes? Ou plutôt les consommateurs passifs d'un marché

devenu total?» La technologie est aussi au cœur de *Prisons sans barreaux* des Canadiennes Nicole Giguère et Isabelle Hayeur qui vont à la rencontre de personnes électro-sensibles. Le réalisateur Nino Jacusso suit dans *Fair Traders* les reconversions de trois entrepreneurs suisses, l'une dans la production de vêtements zéro déchet, une autre dans celle d'une filière de coton bio et enfin la troisième dans la création d'une ferme biologique.

Trois films qui seront à l'honneur lors du premier jour du Festival à Bulle le 29 février. Puis dans d'autres villes. A noter que le 6 mars, à Rolle, la projection du film sur la tribu colombienne Wayúu vivant près de la plus grande mine de charbon à



ciel ouvert du monde *La Bu*

FAVOROL PAPAUX: LE CHOC

Le fabricant de fenêtres de Treyvaux dans le canton de Fribourg a annoncé le licenciement de ses 95 collaborateurs

Sylviane Herranz

C'est le choc dans le petit village fribourgeois de Treyvaux, comptant quelque 1500 âmes, et dans son entreprise phare. Mardi 18 février, la direction de la menuiserie Favorol Papaux annonçait à ses 95 employés qu'ils seraient tous licenciés à la fin du mois. Les raisons? Un manque de liquidités ne permettant pas d'assurer la survie de la société, spécialisée dans la fabrication et la pose de fenêtres. Les deux directeurs, en place depuis novembre dernier, ont lancé une procédure de consultation jusqu'au 27 février. Favorol Papaux avait déjà connu deux restructurations, en 2015 et en 2016, faisant passer le nombre de travailleurs de 187 à 95 aujourd'hui. En décembre 2019, la société avait déjà cessé son autre activité, la vente et le montage de stores. Ce fleuron de l'industrie du bois, fondé en 1921, risque ainsi de disparaître, à la veille de ses 100 ans.

La direction a informé qu'elle œuvrait à un plan de sauvetage, pour lequel l'appui des banques ou d'investisseurs est indispensable. Ce plan permettrait à

terme de sauver 56 postes de travail, mais les patrons l'ont dit d'emblée, le taux de probabilité qu'il se réalise s'élève à 10%. Juste après l'annonce faite aux salariés, les syndicats Unia et Syna ont organisé une assemblée générale sur les lieux, et une seconde le lendemain. Y a-t-il encore un espoir pour les emplois? «Il y a des choses à faire pour sauver un certain nombre de postes de travail, et surtout les compétences existantes ici», remarque Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg. Il y a cette solution de repartir avec une nouvelle société, mais si elle se réalise, ce qui tiendrait du miracle, 40 personnes perdront tout de même leur emploi.»

MISE EN DEMEURE ET CONSULTATION

Pour l'heure, Unia pare au plus pressé pour défendre les intérêts des travailleurs. «Les salaires de février ne sont pas assurés, poursuit le syndicaliste. L'état des liquidités n'en couvrirait qu'une partie minime. Les employés ont donc mis en demeure les patrons de verser leur paie le 25 février, ou de poser des garanties pour qu'elle leur soit assurée. Si les salaires ne sont pas réglés, les tra-



La menuiserie Papaux a vu le jour en 1921. Elle s'est développée au cours du siècle pour devenir l'usine de fenêtres et de stores d'aujourd'hui. Sa probable fermeture est un coup dur pour l'emploi dans la région.

vailleurs pourront donner leur congé et aller au chômage sans subir de pénalité.» Le syndicaliste précise qu'une mise en demeure ne débouche pas automatiquement sur une faillite, mais qu'il est nécessaire «d'aborder toutes les possibilités afin de préserver le maximum de droits pour les travailleurs». Dans ce but, le syndicat s'engage aussi dans la procédure de consultation même si, estime Armand Jaquier, cette consultation n'en est pas vraiment une

puisque elle ne dure qu'à peine plus d'une semaine. «Outre la question de la sauvegarde des emplois, il y a celle du plan social qui doit comporter non seulement des compensations financières, mais également des mesures pour accompagner les apprentis et les travailleurs licenciés, avec par exemple un soutien au remplacement. Ce n'est pas le manque de liquidités qui doit nous empêcher, l'entreprise a un propriétaire auquel nous pouvons nous adresser.»

Pour Armand Jaquier, la production et la pose des fenêtres a un avenir, malgré un marché extrêmement concurrentiel. «On voit dans le canton des entreprises qui se développent, comme à Epagny ou à Estavayer. La concurrence est rude, mais toute une série d'acteurs de la construction ont besoin de garantie de qualité. Dans ce domaine, ce qui compte le plus, ce n'est pas la fenêtre, c'est la pose.» ■

CCT de la vente à Genève: feu vert aux négociations

Un protocole d'accord a été signé la semaine dernière par les partenaires sociaux, sous l'égide de l'Etat. Les pourparlers pour une nouvelle convention collective vont reprendre

Sylviane Herranz

Vers un apaisement des relations entre syndicats et patronat de la vente à Genève? C'est ce que traduit l'accord passé entre les partenaires sociaux, sous l'égide du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé de Mauro Poggia. Dans un communiqué diffusé le 18 février, le département annonçait la signature d'un protocole par les associations patronales (Trade Club, Fédération du commerce genevois et Nouvelle organisation des entrepreneurs), la Société suisse des employés de commerce (SEC) et les syndicats Unia et Sit en vue de la reprise du dialogue social dans la branche.

Après des années conflictuelles entre des employeurs poussant à la dérégulation des horaires, notamment avec l'ouverture des magasins le dimanche, et des représentants des salariés, exigeant des bonnes conditions de travail pour les vendeuses et les vendeurs avec une Convention collective de travail (CCT) de force obligatoire, les négociations vont pouvoir reprendre. «Nous sommes très satisfaits que les blocages aient été levés et que les discussions puissent se mener dans un climat serein, tout en garantissant aux salariés la protection du contrat-type de travail qui reste en vigueur», réagit Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève, l'objectif principal de l'accord étant la conclusion d'une CCT cadre d'ici à l'automne, en vue de son extension au plus tard le 1^{er} décembre 2021.

2017, les employeurs avaient négocié une nouvelle convention avec la SEC, organisation n'ayant pratiquement aucun membre dans la vente à Genève. Leur but était d'imposer les trois ouvertures dominicales autorisées par la loi pour autant qu'il existe une CCT de force obligatoire. Contestée par les syndicats, cette convention n'avait pas été étendue. Unia et le Sit avaient pour leur part réussi à obtenir l'édition d'un contrat-type de travail (CTT) obligatoire, avec des salaires minimaux permettant de contrer le dumping salarial qui affecte la branche.

Pour continuer de protéger les conditions de travail durant les négociations de la nouvelle CCT, le protocole prévoit des garde-fous. Outre le maintien du contrat-type pour les entreprises non signataires de la CCT de la SEC, cette dernière devra intégrer les salaires minimaux impératifs du contrat-type, qui vont de 4007 francs par mois pour le personnel non qualifié, à 4271,40 francs pour le personnel qualifié avec cinq ans d'expérience. Les syndicats s'engagent à signer la CCT actuelle et une commission paritaire doit voir le jour pour en contrôler l'application. Autre point, les signataires de l'accord renoncent, d'ici à la fin de 2020, à proposer ou à soutenir toute modification du cadre légal des horaires des magasins. A ce jour, une loi «expérimentale», acceptée en votation le 19 mai 2019 par 52,5% des votants, autorise l'ouverture de trois dimanches cette année encore.

RECONNAISSANCE DES DROITS SYNDICAUX

Le protocole d'accord liste également le contenu des futures négociations, avec notamment la question des horaires des commerces, la conciliation entre vie pri-

vée et vie professionnelle (plannings, jours de congé fixes, etc.), les ouvertures les 31 décembre et 2 janvier, les congés de formation ou encore les salaires.

Autre élément de satisfaction pour Unia, la reconnaissance des droits syndicaux durant toutes les négociations: «Les délégués des syndicats pourront être libérés de leur travail pour mener à bien ces pourparlers et nous aurons le droit d'informer le personnel au sein des entreprises», explique Alessandro Pelizzari. Avant d'ajouter: «Maintenant, tout reste à faire! Nous savons que, du côté patronal, il y a une volonté de modifier les heures d'ouverture. De notre côté, une telle modification ne peut pas se traduire par une flexibilisation des horaires de travail du personnel et de leur amplitude. Des solutions sont possibles pour une meilleure prise en compte du temps de vie des vendeurs et des vendeuses, ce qui était une des revendications de la grève des femmes.»

Afin de réaffirmer les positions du personnel de vente et de définir les priorités dans ces négociations, Unia Genève organise, le 23 mars prochain, une assemblée générale des employés et des employées du commerce de détail. Elle sera précédée d'une conférence de Nicola Cianferoni qui présentera son livre *Travailler dans la grande distribution* et évoquera des questions très concrètes touchant la branche, notamment celle du temps de travail. ■

AG du personnel de vente et conférence:
lundi 23 mars à 19h30, Secrétariat Unia,
ch. Surinam 8, Genève.

DE L'AMIANTE AU CO DE LA GLÂNE

Le bâtiment scolaire de Romont devait être rénové. Les travaux ont été repoussés

Sylviane Herranz

«Par chance, nous ne sommes pas dans la situation de l'école de Genève (voir en page 3, ndlr), ici les travaux n'ont pas encore commencé. Cependant, il est certain que des personnes, élèves, enseignants, personnel technique et ouvriers ont déjà été exposés à l'amiante dans cette école.» Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg et député socialiste commente la découverte de cette matière dans les faux plafonds du Cycle d'orientation (CO) de la Glâne à Romont.

Ce bâtiment devait être rénové dès la fin de ce mois. Un permis de construire avait été délivré fin octobre. En 2008, un rapport effectué dans ce collège concluait à l'absence d'amiante. En 2014, un autre avait décelé de l'amiante dans les colles de carrelage, les joints de fenêtre et des installations techniques, mais l'entreprise ayant fait l'expertise avait notifié qu'il n'y avait de danger pour les utilisateurs qu'en cas de démolition. En 2018, une autre société confirmait cette appréciation. Enfin, en décembre 2019, une nouvelle entreprise de désamiantage découvre que jusqu'à 20% des faux plafonds contiennent de l'amiante. Une analyse de l'air n'a pas détecté de matière en suspension, à l'exception d'une fibre crocidolite, forme la plus dangereuse, dans des toilettes. Au vu de ces résultats, la rénovation du CO de la Glâne ne démaradera qu'en été et se réalisera d'un seul tenant et non plus étage par étage. Surcoût estimé, entre location de containers pour les élèves et travaux de désamiantage: 7 millions de francs.

Armand Jaquier, également au comité du PS de la Glâne, a lancé l'alarme: les ouvriers ayant effectué ces dernières années des travaux occasionnels dans ce bâtiment construit aux alentours de 1970, les élèves s'amusaient à lancer des projectiles pour déclencher les plaques de faux plafonds, ou encore les enseignants et le personnel du collège, ont immanquablement dû respirer des fibres d'amiante. De plus, le bâtiment adjacent qui abritait le réfectoire et une cuisine a déjà été complètement rénové. «Des travailleurs y sont intervenus, cela a dégagé de la poussière et de l'amiante durant tout le chantier. Le potentiel d'ouvriers exposés est de 100%. Quand on sait qu'une seule fibre mal logée peut déclencher un cancer des décennies plus tard, des mesures urgentes doivent être prises. L'Etat doit faire le constat que les salariés du CO et les ouvriers intervenus lors des précédents travaux ont été exposés. Ils doivent être informés, de même que leur assurance accidents. Les élèves et la population doivent aussi être mis au courant, pour que tout le monde sache quoi faire si quelque chose se déclenche.»

Le député va relayer au Grand Conseil ces exigences et demander qu'au vu des analyses insuffisantes effectuées au CO de la Glâne, tous les rapports des autres bâtiments scolaires, puis publics, construits avant la fin des années 1980, soient examinés et qu'au moindre doute, des analyses amiante soient effectuées. Il demandera également qu'une recherche active de toutes les personnes potentiellement exposées soit réalisée. ■

LES EAUX SOMBRES DE LA CHIMIE

Dans *Dark Waters*, le cinéaste américain indépendant Todd Haynes met en scène le combat d'un avocat, lanceur d'alerte, contre un puissant groupe chimique. Une histoire vraie sur plusieurs décennies qui dénonce l'envergure d'une menace pour la santé publique

Textes Nicolas Jacot

A la fin des années 1990, l'avocat et associé d'une prestigieuse étude, Robert Bilott (Mark Ruffalo) est approché par Wilbur Tennant, un agriculteur de Parkersburg en Virginie-Occidentale (Etats-Unis). La famille Tennant, qui cultive de vastes terres depuis plusieurs générations, voit en effet progressivement son bétail dans des circonstances obscures: les vaches deviennent agressives, leur pelage est couvert de lésions, leurs yeux sont cerclés de rouge, leurs dents sont noircies et une bave blanche coule de leur muse. L'éleveur est convaincu que ces phénomènes sont liés à des fuites toxiques provenant d'un centre d'enfouissement où une usine gérée par le mastodonte de la chimie DuPont déverse ses déchets. Courageusement, l'avocat, spécialisé dans la défense des industries chimiques, va changer de camp pour s'attaquer à un géant du secteur. Au bout d'une année de travaux de consultation d'archives, Bilott va commencer à identifier le vrai problème, à savoir un produit chimique non réglementé et non référencé: l'acide perfluorooctanoïque, un composé du téflon. Durant les années qui suivront, l'avocat va se battre afin de faire éclater la vérité sur la pollution mortelle due à cette substance,

au risque d'y perdre sa carrière, sa famille et sa santé. Dans la lignée d'un cinéma de «dénonciation» qui veut alerter sur les abus de pouvoir, les intimidations et les manœuvres des puissants pour étouffer les affaires, la réalisation de *Dark Waters* («Eaux sombres», ndlr) trouve son origine dans un article du *New York Times Magazine* de 2016. Interpellé par cette histoire, le comédien et producteur engagé dans les questions écologiques Mark Ruffalo portera le projet et prêtera ses traits au protagoniste. Complexe à fictionnaliser, le scénario fourmille d'informations techniques, scientifiques, juridiques et environnementales et réussit, grâce notamment à une division chronologique claire, à être captivant et digeste pour le public, sans être pour autant simpliste. En n'évitant pas quelques travers scénaristiques godiches propres à un certain cinéma américain notamment lorsque le héros se retrouve dans son intimité familiale, le film fait preuve en revanche d'un réalisme saisissant dans son illustration d'une campagne étasunienne grise, froide, ingrate et rigoureuse.

MORDRE LA MAIN NOURRICIÈRE?

Mais c'est bien dans la représentation de ce personnage de lanceur d'alerte que le long métrage se distingue.

Ebranlé dans ses convictions sur le monde de l'entreprise, l'avocat va progressivement consacrer toute son énergie à dénoncer ce scandale sanitaire, vent debout contre la firme, mais également contre ses collègues attentifs à leur image dans l'industrie chimique et toute la communauté de Parkersburg. Cette dernière se montre en effet soucieuse de ne pas froisser une société, main nourricière de la ville, qui fournit de très nombreux emplois et finance généreusement les institutions. Et même lorsque la vérité éclate, les habitants, qui se sentent redevables envers DuPont, demeurent incrédules et ne peuvent imaginer que cette entreprise peut leur faire du mal. Un mal qui pourtant se traduit notamment par d'innombrables cancers parmi les anciens employés et d'effrayantes déformations chez les enfants d'anciennes ouvrières ayant travaillé au plus près de la substance incriminée. L'isolement de Bilott ne fera dès lors que se renforcer au fil du long métrage, mettant en évidence la nécessité de protéger des lanceurs d'alerte ostracisés qui se battent pour faire éclater la vérité face à un système qui les broie. Et ce d'autant que les pratiques dénoncées dans *Dark Waters* restent d'une terrible pertinence aujourd'hui, ainsi que le souligne son réalisateur: «Ce film est d'une



brûlante actualité par rapport à ce qui se passe aujourd'hui dans la sphère politique, dans la sphère environnementale et dans la sphère juridique. Les engagements en matière d'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air, ou en faveur des espèces en voie d'extinction ou du changement climatique n'ont ja- mais été respectés. Du coup, nous devons faire face à ces enjeux à l'heure actuelle.» ■

Dark Waters, de Todd Haynes, sortie en Suisse romande le 26 février.

DE VIVE VOIX

Comment gérer la notoriété? Que faire de sa voix quand soudainement le monde entier souhaite l'entendre? C'est à ces questions que le réalisateur suisse Stéphane Goël tente de répondre dans son nouveau documentaire consacré au Prix Nobel vaudois Jacques Dubochet

Lorsqu'il reçoit le Prix Nobel de chimie en 2017, Jacques Dubochet est un inconnu du grand public. La vie de ce scientifique de 75 ans se voit alors bouleversée et il passe soudainement de l'ombre de son laboratoire à la lumière médiatique. Sollicité de toutes parts, mais rarement interrogé sur son travail qui reste difficile à saisir pour le commun des mortels, il est amené à devenir de ces voix écoutées loin à la ronde. «Il reçoit 600 à 1000 e-mails par jour et des centaines d'invitations par mois pour participer à des conférences, symposiums, cocktails, etc., souligne Emmanuel Gézaz, producteur du film. Ses déclarations sont scrutées comme celles d'une personnalité *people*, on lui demande son avis sur mille et une choses, les gens veulent des *selfies*. Tout cela le désarçonne.»

Et cette voix que l'on attend de lui, Dubochet est «obsédé par l'idée d'en faire bon usage», complète encore Stéphane Goël. C'est cette obsession et cette phase de recherche pour trouver sa juste place que le cinéaste vient filmer et montrer dans ce *Citoyen Nobel*. Le documentaire est le résultat de 18 mois passés aux côtés du biochimiste et dont le point de départ fut la remise du prix à Stockholm, ainsi que l'explique Emmanuel Gézaz: «Le lendemain de l'annonce du Prix Nobel de chimie, j'ai écrit à Jacques Dubochet pour lui demander s'il accepterait qu'un documentaire soit tourné sur lui. [...] Il répondit en m'expliquant qu'il était débordé par ce qu'il lui arrivait, et qu'en conséquence, il acceptait d'en parler, mais *en janvier prochain*. Il me fallut un peu de temps et de diplomatie pour obtenir son aval pour l'accompagner en Suède avec une équipe de tournage.» Documenter «l'entre-deux» et les instants de calme auprès notamment de sa femme Christine et pas uniquement les moments de présences médiatiques ou publiques, voilà ce à quoi s'est attelé Stéphane Goël.



Filmant ainsi l'universitaire dans ses moments de doutes pleins de failles et d'émotions sincères.

UNE VOIX POUR LE CLIMAT

Et au fil du documentaire et des mois qui passent, le spectateur assiste à la concrétisation des luttes auxquelles Jacques Dubochet souhaite donner sa voix: l'aide aux migrants, la mise à disposition des avancées scientifiques dans le domaine médical sans objectifs mercantiles et le réchauffement climatique. En consacrant une grande partie du film à ce dernier combat avec la mobilisation des jeunes, le cinéaste vient aussi mettre en évidence la responsabilité de la génération du chercheur quant à l'état actuel de la planète: «Sa vie, son parcours sont un symbole du développement de notre société depuis les années 1950 et du grand bouleversement que nous connaissons actuellement. [...] Il ressent une immense charge vis-à-vis de la jeunesse actuelle et il veut utiliser les quelques années qui lui restent à tenter de faire mieux ou de corriger les erreurs - ses erreurs - du passé.» Et pour cela, l'homme n'hésite pas à rudoyer les politiciens frileux et les journalistes qu'il juge trop neutres. Donnant ainsi à voir quelques sketchs piquants aux accents bien vaudois. Et c'est également cette réflexion sur la culpabilité qui offre certainement une des scènes les plus émouvantes du documentaire. Scène où Jacques Dubochet fait face au glacier de son enfance et constate, impuissant et bouleversé, sa disparition programmée et inéluctable. Une émotion que ce citoyen modèle, ou Nobel, ne peut dissimuler. ■

Citoyen Nobel, de Stéphane Goël, sortie en Suisse romande le 4 mars.

Séances spéciales en présence de S. Goël et de J. Dubochet:

27 février, 20h30, Lausanne, Pathé Flon.
28 février, 18h et 20h45, Morges, Odéon.
1^{er} mars, 11h, Fribourg, Rex.
1^{er} mars, 14h, Bulle, Prado.
1^{er} mars, 18h, Nyon, Capitole.
2 mars, 18h15, Yverdon, Bel-Air.
4 mars, 20h, Genève, Scala
5 mars, 17h30, Sion, Lux.
6 mars, 18h30, Vevey, Astor.
7 mars, 16h, Delémont, Cinémont.
7 mars, 18h, La Chaux-de-Fonds, Scala.
7 mars, 20h15, Neuchâtel, Apollo.
11 mars, 18h, Payerne, Apollo.
15 mars, 17h, Château-d'Œx, Eden.

D'autres séances en présence de S. Goël sur: citoyennobel.com

10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Citoyen Nobel* offerts par le distributeur Agora Films.

Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à L'Événement syndical place de la Roppon 4 1005 Lausanne.

N'oubliez pas de nous transmettre votre adresse.

Un Neuchâtelois dans les coulisses de l'histoire

En reliant ses souvenirs à une enquête du journaliste Alain Campiotti, la cinéaste suisse Danielle Jaeggi dresse, dans *Thiel le rouge*, le portrait du communiste d'origine neuchâteloise Reynold Thiel. Un film séduisant et intime

Le 4 septembre 1963, un avion de Swissair se désintègre au décollage de Kloten. Dans les décombres, on trouve le portefeuille d'un certain Reynold Thiel, Neuchâtelois inconnu du grand public, mais pas de la police qui a réuni au fil des ans un volumineux dossier sur sa personne. Les limiers auront du mal à suivre la trace de ce communiste engagé, homme d'affaires, couturier, pianiste virtuose et compositeur. De Neuchâtel à Genève, en passant par Paris où il fera ses études, Thiel se battra en Espagne durant la guerre civile parmi les Brigades internationales, puis en France dans la Résistance à l'occupant nazi. Après la Seconde Guerre mondiale, Thiel voyage encore à Moscou, Pékin ou Bucarest. «Je n'ai jamais oublié cet accident de la Swissair de septembre 1963 car, dans l'avion, il y avait le meilleur ami de mon père, son camarade de toujours et de tous les combats.» En débutant ainsi son documentaire sur les liens qui ont uni son père François Jaeggi, un médecin genevois, et Reynold Thiel, la cinéaste Danielle Jaeggi donne le ton: son film sera personnel et intime, construit autour de ses souvenirs d'enfance et autres photographies de famille. Alors qu'à ces côtés, Alain Campiotti, journaliste et auteur d'une enquête de trente articles sur Reynold Thiel pour le quotidien *Le Temps* en 2009, vient ponctuer et rationaliser le récit de recherches historiques et de documents d'archives.

Séances spéciales suivies de discussions avec Danielle Jaeggi et d'autres invités:

26 février, 18h15, Genève-Carouge, Bio.
27 février, 18h, Neuchâtel, Apollo.
28 février, 18h30, Vevey, Rex.
1^{er} mars, 11h, Genève-Carouge, Bio (en présence notamment de l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss).
1^{er} mars, 18h, Sainte-Croix, Royal.
19 mars, 18h15, Fribourg, Rex.

